

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-766649

137019

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 7835

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AHMADOUN KHALID

Date de naissance : 28 OCT 1968

Adresse : AL BOUGHAZ, AV MLY TAHAR BEN ABDELKrim
RUE 39 N° 02

Tél. : 0666 824 173

Total des frais engagés : 374.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur YOUSSEF MESSAH
Médecin Généraliste
Lotissement 2, 1er Et., N°3,
Rue de l'Industrie - Tanger

Date de consultation : 12/10/2022

Nom et prénom du malade : Khalid Almadaoum

Age : 54

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Lombalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

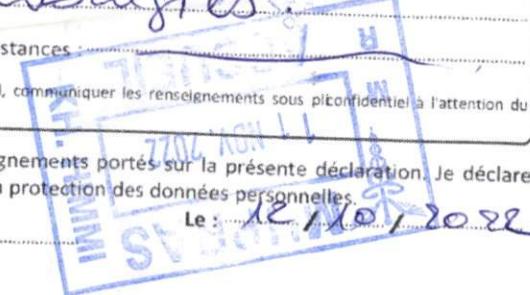
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Tanger

Le : 12/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12. OCT 2022	C	1	150,000	INP : 0041101890100
				DOCTEUR MOUSSA MESSBAH Médecin Dentiste LOU ISSAHI 2, TET EL N3, Rue de la 15 - Casablanca - Tanger Tél. 05 39 93 29 69 - Fax : 05 39 93 29 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
WPE 162032288	12/10/22	174.30 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ANALYSES 89-81 BLODAGNOSTICA Tél. 05 39 93 93 29 69 - Fax : 05 39 93 29 22	13.10.22	B.3.0	5.00 - 1852

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>

Dr. MESBAH Yousra



الدكتورة مصباح يسرا

- Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
 - Ancien médecin interne à l'hôpital Idrissi-Kenitra

• طبيبة داخلية بمستشفى الادريسي - القنيطرة ساققا

• خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

الطب العام - الفحص بالصدى - تخطيط القلب - تتبع الحمل - تأخر الحمل - تتبع الأمراض المزمنة

Tanger, le : 12 OCT 2022

Khalid Alnaddim

fair & v p

U.S.

إقامة هالة، الطابق الأول، مكتب رقم 3، طريق مساندة - طنجة

📍 Résidence Hala, 1er Etage, Bureau N° 3, Route de Mesnana - Tanger

الهاتف / الواتساب : 06 94 30 65 88

BIODIAGNOSTICA
89, bd Moussa Ben Noussair
Tel, 039-93-29-69
TVA N°954100 PATENTE N° 50432914 RC N° 6820 CNSS N° 1064568

IF N°81457870 ICE N°001620299000091 INP N°163001852

Tanger le 13 octobre 2022

Monsieur AHMADOUN KHALID

FACTURE N°	4343
------------	------

Analyses :

Vitesse de sédimentation -----	B	30	Total : B 30
--------------------------------	---	----	--------------

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	50,00 DH
---------------	----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinquante Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES
BIODIAGNOSTICA
89 Bd Moussa Ben Noussair Tanger
Tel 05-39-93-97-23 Fax. 05-39-93-97-23

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA

89, Bd Moussa Ibn Noussair
TANGER

Tél. : 0539 93 29 69

Fax : 0539 93 97 23

E.mail : laboratoirebiodiagnostica@gmail.com

DOCTEUR Rachid BENTAHILA
Pharmacien Biologiste
Diplômé d'Etat de la Faculté de Strasbourg

Dossier ouvert le : 13/10/22

Monsieur AHMADOUN KHALID

Edition du : 13/10/22

Madame YOUSRA MESBAH

Réf. : 22J363

Page : 1

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

		Normales
1 ^{ère} heure -----:	3 mm	< 10
2 ^{ème} heure -----:	8 mm	< 20

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTIC

323

89, Bd Moussa Ibn Noussair
TANGER

Tél. : 0539 93 29 69

Fax : 0539 93 97 23

E.mail : laboratoirebiodiagnostica@gmail.com

DOCTEUR Rachid BENTAHILA
Pharmacien Biologiste
Diplômé d'Etat de la Faculté de Strasbourg

Dossier ouvert le : 13/10/22

Monsieur AHMADOUN KHALID

Edition du : 13/10/22

Madame YOUSRA MESBAH

Réf. : 22J363

Page : 1

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

		Normales
1 ^{ère} heure -----:	3 mm	< 10
2 ^{ème} heure -----:	8 mm	< 20

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط
- طبيبة داخلية بمستشفى الابريسي سابقا

LOT 22001
PER 04/26
PP 59DH30



suivi de Grossesse / Suivi des Maladies Chroniques
الطب العام - الفحص بالصدى - تخطيط القلب - تتبع

Tanger, le : 12 OCT. 2022

Khalid Alm adoun

1) Quindox 200 mg
300 mg

1 cp x 86. pds 5

2) Breat 20 mg
1816 pds 102

3) Klipal
81 x 32.

Total 124,30

• إقامة هالة، الطابق الأول، مكتب رقم 3، طريق مسنانة - طنجة

• Résidence Hala, 1er Etage, Bureau N° 3, Route de Mesnana - Tanger

• الهاتف / الواتسApp : 06 94 30 65 88

